



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 mars 2026

Budget primitif 2026 : le Syctom accélère sa transformation et confirme une trajectoire financière solide

Le comité syndical, réuni le 11 mars 2026, a adopté le budget primitif du Syctom pour l'année 2026 marqué par la stabilité des tarifs principaux, ayant pour effet une baisse de la redevance pour les collectivités membres et par un investissement conséquent.

Ce budget s'inscrit dans une période déterminante. L'année sera en effet marquée par l'avancement simultané de plusieurs projets majeurs qui engagent le syndicat dans une transformation profonde et structurante : mise en service de L'Interval à Ivry-sur-Seine, lancement des travaux de reconstruction du centre de Romainville-Bobigny, finalisation des opérations de modernisation de L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine et montée en puissance progressive de l'unité de méthanisation de Gennevilliers.

Ces opérations clés, dédiées à la performance des filières de tri, de traitement et de valorisation énergétique, s'inscrivent dans la continuité d'un cycle d'investissement ambitieux engagé depuis plusieurs années.

Un budget élaboré autour d'une double exigence : investir et maîtriser

Face à ces chantiers d'envergure, le Syctom présente un budget 2026 qui concilie la **poursuite des investissements** et une **gestion rigoureuse des équilibres financiers**.

Le syndicat **maintient sa politique de stabilité tarifaire** pour ses collectivités adhérentes : les tarifs de la redevance demeurent inchangés pour les principaux flux (OMr, collectes sélectives, déchets alimentaires, déchèteries), hormis quelques ajustements ciblés sur certains encombrants et les déchets verts, afin de refléter plus fidèlement les coûts réels de traitement.

Malgré un contexte opérationnel complexe, marqué notamment par une multiplication des arrêts fortuits dans les usines de valorisation énergétique due à l'explosion de bouteilles de protoxyde d'azote présentes dans les déchets, la trajectoire financière reste solidement maîtrisée.

Recettes en progression modérée et dépenses contenues

Les recettes de fonctionnement atteignent **476,6 M€**, portées principalement par **l'augmentation des recettes énergétiques**, liée à la revalorisation du prix de la vapeur dans le cadre d'un avenant au marché conclu avec la CPCU. À l'inverse, les recettes issues de la valorisation matière reculent, du fait d'un marché moins favorable et d'une baisse des volumes valorisés.

Les dépenses de fonctionnement restent contenues malgré le recours accru à des capacités externes pour le tri des collectes sélectives à la suite de l'incendie du centre de Paris 17.

Les dépenses liées aux OMr demeurent stables : la diminution des tonnages et la baisse de TVA compensent pour l'année 2026 la hausse de la TGAP inscrite dans la loi de finances 2026.

La part des dépenses liée aux amortissements augmente logiquement sous l'effet des mises en service passées et à venir, traduisant l'amélioration progressive du patrimoine du Syctom.

Des équilibres financiers solides

Les équilibres financiers confirment la **robustesse du modèle économique** avec une **épargne brute en hausse** (98,3 M€) et une **capacité de désendettement stable**, malgré un recours accru à l'emprunt pour soutenir les investissements.

Cette situation reflète une stratégie financière cohérente, fondée sur la diversification des financements, un recours maîtrisé à l'emprunt et une gestion attentive des dépenses.

Un effort d'investissement élevé pour accompagner la transition écologique

Le Syctom poursuit un niveau d'investissement soutenu, avec **232,6 M€** consacrés aux opérations d'équipement en 2026, avec plusieurs étapes majeures : le lancement des travaux du **centre de Romainville-Bobigny**, la mise en service industrielle de **L'Interval** à Ivry-sur-Seine, les derniers aménagements de **L'Étoile Verte** à Saint-Ouen-sur-Seine, sans oublier la poursuite du programme d'amélioration continue des centres, indispensable pour garantir sécurité, performance technique et environnementale et pérennité des installations.

En incluant le remboursement du capital de la dette, les dépenses d'investissement s'élèvent à **365,8 M€**, financées par un emprunt d'équilibre de **183,6 M€**.

Pour Corentin Duprey, président du Syctom, « *ce budget 2026 est résolument tourné vers l'avenir. Il confirme la capacité du Syctom à concilier ambition opérationnelle, responsabilité environnementale et rigueur budgétaire. Il consolide la place du Syctom comme acteur majeur du service public des déchets, au service des territoires et de la transition écologique.* ».

A propos du Syctom

Depuis 40 ans, le Syctom assure le service public du traitement et de valorisation des déchets ménagers de 81 communes en Île-de-France, réparties dans 11 territoires adhérents. Au service de près de 5,7 millions d'habitants, le Syctom traite chaque année 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers et les valorise sous forme de matières et d'énergie. Pour cela, il dispose de 9 unités de traitement (3 centres de valorisation énergétique, 5 centres de tri et 2 centres de transferts) et de déchèteries.

Contacts presse :

Sylvie Mariaud – 06 21 60 03 82 - mariaud@syctom-paris.fr

Site internet : www.syctom-paris.fr